

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

## Séance du Jeudi 15 Juin 2017

L'an Deux Mil dix-sept, jeudi 15 juin, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 02 juin 2017

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Monique RAGEYS, Mme Sylvie THIVILLIER, M Didier REYMONDON, Mme Rose-Marie ABBA, M Noël BROCHIER, Mme Nicole VIRICEL, M Jean-Pierre KHIREDDINE, Mme Christel CANU, M Serge FORISSIER, Mme Michelle GASSILLOUD, M Sébastien GUYOT.

Absente excusée : Mme Aurélie LEVIEUX, pouvoir à Mme Monique RAGEYS

Absent : Henri BRUYAS

Secrétaire de séance : Mme Christel CANU

Début de séance à 20h05

- 
- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 avril  
3 abstentions : Michelle GASSILLOUD, Serge FORISSER, Sébastien GUYOT.
  - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 mai

Unanimité

### • DELIBERATION : PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2017

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que chaque année le Conseil Général doit répartir le montant de la dotation relative au produit des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants compétentes en matière de voirie, qui peuvent bénéficier d'une subvention pour les travaux relatifs à la sécurisation des piétons.

Monsieur le Maire propose de présenter un dossier de demande de subvention concernant la dénomination et la numérotation des voies.

Délibération adoptée à l'unanimité

### • DELIBERATION: FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

M le Maire rappelle la délibération du conseil municipal en date du 3 avril 2014 fixant les indemnités de fonctions des élus. L'indice servant au calcul de ces indemnités a changé au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il explique que la délibération du 3 avril 2014 faisant référence à l'ancien indice brut terminal 1015, une nouvelle délibération est nécessaire pour prendre en compte le nouvel indice 1022.

Délibération adoptée à l'unanimité.

### • DELIBERATIONS : CONTRACTION D'UN PRET POUR L'ACQUISITION DU LOCAL DE LA SCI NC

Suite à la décision d'acheter le local artisanal de Noël CROZIER, Monsieur le Maire rappelle qu'un prêt avait été inscrit au budget primitif. Plusieurs banques ont été sollicitées pour proposer une offre. Après analyse des offres, le Crédit Agricole de St Symphorien sur Coise est retenu pour un prêt de 180 000 € au taux de 1.43% sur 180 mois.

Délibération adoptée à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES :

**MAISON DES JEUNES** : La Maison des jeunes a été retrouvée dans un état inacceptable lundi matin. Du matériel a été cassé. Monsieur le Maire a convoqué les membres du bureau dans la semaine pour faire le point. Après discussion, le conseil municipal décide de fermer l'accès au local jusqu'au 21 juillet inclus. Ce 21 juillet, tous les adhérents seront convoqués personnellement à une rencontre avec des membres du conseil municipal. Une remise en question de tous est impérative pour que la maison des jeunes retrouve un climat serein. La réouverture se fera au vu de nouveaux projets.

**ECOLE PUBLIQUE** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a rencontré la nouvelle directrice.

**TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES** (TAP): Suite à l'élection présidentielle, plusieurs informations circulent, notamment sur la possibilité de revenir aux semaines de quatre jours dans les écoles publiques et donc la suppression des TAP. Il n'y a ce jour aucune information officielle, ni décret ministériel prit. Le conseil municipal décide donc de reconduire les TAP à la rentrée prochaine. Ces moments sont très appréciés de tous et des projets sont déjà entamés pour l'année prochaine.

**TRAVAUX CROIX VERTE** : Des travaux de réfection des berges de la rivière l'Orzon ont été effectués. La route menaçait de s'effondrer dans la rivière.

**SIMA COISE** : Serge FORISSIER a été désigné par la Communauté de Communes pour siéger au SIMA COISE en remplacement de Pascal DUBOEUF.

**SYDER** : Le technicien du SYDER a étudié la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des Sports. Il est envisagé un peu plus de 600 m<sup>2</sup> de panneaux, soit une puissance de 100kWc. Pour aller plus loin, il est nécessaire faire une étude afin de savoir si la charpente peut supporter le surpoids de cette installation.

**APPARTEMENTS COMMUNAUX** : L'appartement au-dessus de la mairie a été reloué. Celui au-dessus de la salle Paul Claudel va être rafraîchi par les agents techniques avant sa mise en location.

**CHORALE CHANTEFONTAINE** : Courrier de remerciements pour la subvention.

**TENNIS DE TABLE** : Courrier de remerciements pour la subvention.

## COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

**COMMISSION AGRICOLE** : Sébastien GUYOT : 3 groupes de travail sont créés :

- Installations/transmissions qui travailleront en lien avec les repreneurs de fermes, les projets de nouvelles installations. Cette commission projette de créer une « ferme test » qui proposera 7 activités (comme une « pépinières d'entreprises »).
- Circuits de proximité : la marque « Monts & Coteaux » déplore qu'il n'y a pas l'offre de produits locaux suffisante pour servir le marché local.
- Changements de pratiques, environnement et énergie.

Une information est donnée sur la prolifération du frelon asiatique qui est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique. Des informations sont disponibles dans les mairies.

**COMMISSION TOURISME** : Didier REYMONDON : Réunion pour faire le point sur la fusion des 2 offices de tourisme (St Laurent de Chamousset & St Martin en Haut). On s'interroge sur le devenir des bénévoles. Pas suffisamment de salariés pour couvrir les week-ends.

Création du « Chemin de Montaigne » qui relie Feurs à Thiers. Une journée découverte aura lieu le 30 août sur le thème « Rencontres & voyages ».

Il informe que 12 fiches de randonnées à thème sont à disposition dans les offices de tourisme ainsi que des extraits de carto-guides. Il existe aussi un système de randonnées connectées.

Un appel à projet « Territoire d'excellence de pleine nature » est en cours et réunira les 5 offices de tourisme de la région.

Exposition « Cloches et clochers de nos villages » à St Martin du 3/06 au 27/08

Le circuit VTT reliant Grézieu à Meys a été balisé grâce notamment à l'aide de bénévoles. Le balisage du circuit sera prochainement côté par le club de VTT de St Martin en Haut.

**COMMISSION ASSAINISSEMENT** : GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) Serge FORISSIER rapporte que les syndicats de rivière ont été rencontrés et travailleront avec la technicienne rivière de St Laurent de Chamousset.

---

La séance est levée à 23:00

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**  
**Judi 20 JUILLET 2017 à 20h00**



